

2657

69312

Original: Français

**ORGANISATIONS DE L'UNITE AFRICAINE  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**SEMINAIRE SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUD**

**Addis-Abéba, 15-16 Septembre 1993**

**L'AFRIQUE ET LE SUD : PORTEE DE LA COOPERATION  
ECONOMIQUE ET TECHNIQUE, OPPORTUNITES ET CONTRAINTES**

**Document préparé par Abdelhamid Mezaache  
Pour la Conférence de l'OUA/CEA/BAD  
sur le Rapport de la Commission Sud**

THEME : "L'AFRIQUE ET LE SUD : PORTEE DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE, OPPORTUNITES ET CONTRAINTES"

par

Abdelhamid Mezaache, Consultant-Chercheur

Encore que les faits soient aujourd'hui largement connus, s'agissant des différents flux entre pays du Sud, il n'est pas inutile de rappeler les tendances dominantes :

1. Baisse des importations en volume de l'ensemble des pays en voie de développement du Sud, sauf pour le continent asiatique, précisément l'Asie du Sud et du Sud-Est. Ainsi, l'indice des importations en volume est passé de 1980 à 1988  $\frac{1}{1}$  (indice 100 en 1980) :

- pour l'Amérique latine, de 100 à 76;
- pour l'Afrique subsaharienne, de 100 à 66;
- pour les pays pétroliers exportateurs, de 100 à 72;
- pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, de 100 à 200.

Cette baisse des importations a été le résultat, d'une part, de la chute des recettes d'exportation et, d'autre part, du poids croissant des charges d'endettement. En particulier, l'Afrique et l'Amérique latine ont connu une brutale contraction de leurs exportations, composées essentiellement de produits bruts, à la suite de :

- la détérioration des termes de l'échange;
- la croissance vertigineuse de leur dette extérieure;
- la contraction brutale, sinon la fermeture, de tout accès aux crédits commerciaux, en raison du poids de la dette et de la concurrence des pays occidentaux se présentant comme emprunteurs sur les grands marchés financiers internationaux;
- la baisse du rythme de la croissance économique mondiale.

2. La résistance des pays du Sud et du Sud-Est asiatique à cette tendance dépressive s'explique à la fois par la part plus importante des produits manufacturés dans la structure de leurs exportations, mais aussi par la détérioration constante du coût de la main-d'oeuvre dans la structure de leurs coûts de revient. Elle s'explique également par la constitution de la zone concernée en pôle de croissance intégré et fortement spécialisé.

3. Globalement, cependant, la part des exportations des pays en voie de développement (PVD) dans les exportations mondiales est en baisse constante entre 1984 et 1988 : de 24,26%, elle passe à 19,85%.

4. Recul quasi général du commerce interrégional, notamment là encore pour l'Amérique latine et l'Afrique. Alors que de 1970 à 1980, le taux de croissance annuel moyen de ce commerce variait selon les ensembles régionaux de 14,3% (marché commun d'Amérique centrale) à 33% (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), il chute à des niveaux négatifs entre 1980-1988, avec un record de -15% pour la CEDEAO.

Confrontée à la réduction des moyens de paiements extérieurs, l'absence de flexibilité et de complémentarité des économies concernées a rendu caducs les mécanismes de support des paiements et les accords de crédit. Chaque pays membre se retrouve obligé de rechercher la maximisation de ses exportations et la réduction de ses importations aux dépens de ses partenaires (voir cas du Maghreb).

5. Caractère historique "accidentel" du développement du commerce Sud-Sud interrégional : dans la mesure où son expansion pendant les années 70 a été redevable à l'augmentation des revenus des pays pétroliers, la chute de ceux-ci à partir des années 80, en termes absolus et en termes relatifs, a ramené sa part à un niveau de faiblesse accentué. Ainsi, pendant la décennie 70-80, le Moyen-Orient a absorbé 50% des exportations industrielles intercontinentales Sud-Sud. L'Afrique en a absorbé 25% pour ce qui la concerne. L'Asie a fourni 80% de ces flux, en raison du fait qu'elle comportait un nombre important de pays en voie d'industrialisation rapide et tournés vers l'extérieur.

6. Sur 117 pays composant le Sud, 85 demeurent confinés dans une spécialisation primaire intégrale, à base agricole, minière ou énergétique. L'écrasante majorité des pays africains se trouve dans cette catégorie, en dépit des efforts menés par quelques-uns pour diversifier leur production intérieure brute. Encore ceux-ci, en orientant leur diversification vers le marché intérieur, en ont-ils fait un concurrent rédhibitoire à toute velléité d'orientation tournée vers les marchés externes.

A l'inverse, 35 pays exportent une quantité non négligeable de biens manufacturés et, parmi eux, une dizaine assurent 80% de la totalité (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour, Brésil, Chine, Inde, Mexique, Malaisie, Argentine). La part des biens manufacturés dans les exportations totales de ces pays va de 97% pour Hong Kong à 39% pour le Brésil et le Mexique, 61% pour l'Inde et 89% pour la Corée du Sud. C'est le dynamisme de ces pays qui se trouve à l'origine de la relative percée du commerce Sud-Sud de produits manufacturés. Mais les échanges sont géographiquement irréguliers et non réciproques.

7. Ainsi, trois cas de figure se présentent à l'analyse 2/ :

Premier cas : Les échanges Sud-Sud révèlent un "échange inégal" du type Nord-Sud, dans la mesure où quelques pays présentent un excédent de la balance des biens manufacturés en direction d'autres pays du Sud (OPEP, Afrique, autres pays d'Amérique latine) et un déficit de leur balance des échanges de produits de base.

Deuxième cas : Le niveau des importations du Nord en produits du Sud, qu'ils soient de base ou manufacturés, détermine l'étendue des débouchés ouverts dans le tiers monde aux produits industriels des pays semi-industrialisés.

Troisième cas : La capacité d'importation de certains pays semi-industrialisés du Sud en produits du Nord est, au moins partiellement, conditionnée par le niveau de leurs exportations industrielles vers le Sud.

Cela signifie ainsi que les pays africains, par exemple, ont besoin du Nord pour acheter au Sud et la dépression de leurs ventes au Nord va annihiler leurs achats au Sud. Inversement, certains pays du Sud, exportateurs de biens manufacturés, ont besoin de vendre à d'autres pays du Sud pour acheter au Nord. C'est la situation des nouveaux pays industrialisés dits de la "seconde ceinture".

En résumé, les échanges Sud-Sud de biens manufacturés impliquent, du fait de leur non-réciprocité, un commerce triangulaire dans lequel interfère le Nord. Ils ne sont pas autonomes vis-à-vis des échanges Nord-Sud. Une implication importante de cette situation est que le développement des échanges entre l'Afrique et d'autres régions du Sud dépend de la relance dans le Nord. Si ce développement ne peut servir d'alternative aux échanges Nord-Sud puisqu'il en dépend, il faut que l'Afrique repense sérieusement à donner à sa croissance économique des moteurs essentiellement internes, à rechercher dans ses forces propres.

8. Une seconde limite à l'autonomie des échanges Sud-Sud provient de la structure des produits. En effet, l'inflexion vers le Sud d'une partie des exportations de produits manufacturés des NPI (nouveaux pays industrialisés) du Sud est liée, surtout dans des pays à forte ouverture extérieure comme la Corée ou Taiwan, au dynamisme d'un modèle d'industrialisation fondé sur une nouvelle spécialisation Nord/Sud. C'est dire que le poids acquis dans les échanges Sud-Sud résulte d'un effet de taille de leurs exportations plutôt que d'une orientation prioritaire vers les marchés du tiers monde. Le développement des échanges Sud-Sud, qui leur est imputable, revêt le caractère d'un sous-produit ("by-product") d'un dynamisme exportateur largement axé sur les marchés du Nord.

Naturellement, cela ne signifie pas que si ces derniers ne tiennent pas leurs promesses, il n'y ait pas une marge de négociation avec les pays du Sud importateurs de leurs produits sur la base de l'octroi de certaines facilités financières. Ainsi, il y a quelques mois, l'Inde a ouvert à l'Algérie une ligne de crédits pour l'importation de biens d'équipement et de moyens de transport. Mais au bout du compte, cela reste marginal.

9. Enfin, une dernière limite à l'autonomie des échanges Sud-Sud et, donc, à leur capacité de concurrence aux échanges Nord-Sud, réside dans l'interférence des formes multinationales (FMN). Ainsi, la part du capital étranger dans l'économie brésilienne est prédominante. Elle représente par exemple :

- 59% dans le secteur des équipements et machines industrielles
- 70% dans le secteur caoutchouc et matières plastiques
- 74% dans le secteur de l'électroménager
- 100% dans l'industrie pharmaceutique et presque autant dans l'industrie automobile.

De même, la part du capital étranger en Afrique est bien connue pour être prédominante autant dans les secteurs minier ou agricole d'exportation que dans les secteurs bancaire ou commercial névralgiques.

L'extension des relations Sud-Sud n'est favorisée par ces FMN qu'autant qu'elle rentre dans leurs plans stratégiques d'ensemble : sous-traitance internationale, délocalisation pour des raisons de coûts ou d'environnement, recherche d'opportunités de profits supplémentaires, substitution inter-marchés, etc. La convergence avec les intérêts des Etats et/ou leurs politiques n'est pas obligatoire. Elle peut n'être que fortuite.

10. Il résulte des analyses qui précèdent que toute coopération entre l'Afrique et le Sud, dont la forme institutionnelle se réduit à la mise en place ou au renforcement des mécanismes susceptibles de favoriser et de développer les traits actuels des échanges Sud-Sud, est vouée à n'être qu'un outil de "fixation" supplémentaire des inconvénients de la division internationale actuelle du travail et donc des inégalités imprimées par les échanges Nord-Sud. Il en est ainsi qu'il s'agisse des flux de marchandises, de services ou de technologie.

Au demeurant, c'est bien parce qu'il en est ainsi que les démarches et politiques prônées dans le cadre des efforts visant l'instauration d'un nouvel ordre économique international n'ont pas abouti même à présenter un front commun des pays du Sud face au Nord dans le domaine de l'endettement, à l'instar de la pratique des pays du Nord avec les clubs de créanciers de Paris et de Londres.

11. Au moins, devra-t-on rechercher dans le cadre de la mise en oeuvre du Traité d'Abuja les sujets et les questions sur lesquels l'accord unanime des pays africains permettrait de dégager des positions de négociation avec d'autres pays du Sud, intéressés par la promotion et l'exploitation de synergies partielles avec les pays africains :

- échange d'expériences dans les divers domaines de la valorisation minière;

- analyse des leçons des résultats des politiques d'ajustement structurel (PAS) afin d'en aplanir

- intégration télématique entre points focaux commerciaux ou industriels de l'Afrique avec les autres pays du Sud (Trade-points). Il est démontré à cet égard que le renforcement des liens entre les diverses communautés d'entrepreneurs, de banquiers et de commerçants crée des courants d'affaires fructueux (exemple des pays asiatiques et notamment de l'Indonésie, pays traditionnellement mono-exportateur pétrolier et qui a réussi une diversification appréciable à l'exportation) qui peuvent favoriser la remise en question d'avantages déjà acquis et permettre, à l'inverse, l'éclosion et la mise en évidence de nouveaux avantages (coûts et/ou innovations);
- mise en concurrence de réseaux bancaires et financiers du Sud, afin de favoriser les relations commerciales. Les banques africaines, notamment publiques, doivent, à cet égard, améliorer leur management afin de pouvoir jouer un rôle clé (création de filiales communes);
- impulsion de la gestion des entreprises publiques africaines afin de les assainir et les rendre performantes pour servir de leviers d'appui à la politique de redéploiement industriel et commercial des pays africains;
- négocier la mise en place d'un GSTP (global system of trade preference) entre pays du Sud afin de faciliter les échanges entre eux;
- rechercher et mettre en place des réseaux d'échanges compensés, en particulier avec tous les pays (y compris en Europe de l'Est) qui connaissent une contraction de leurs moyens de paiements extérieurs. Des contacts pris par les représentants commerciaux de ces pays ces derniers mois laissent augurer des courants d'affaires très utiles, notamment dans le domaine des moyens de production agricoles. Les banques et les institutions financières du Sud doivent favoriser une meilleure maîtrise des techniques de compensation, en collaboration avec les organismes de formation spécialisée du Sud (notamment, en Algérie, qui dispose d'une précieuse expérience dans ce domaine). En retour, les pays d'Europe de l'Est (et même le Japon) sont très désireux d'implorer des produits agro-alimentaires ou du textile.
- négocier avec les pays du Sud exportateurs de biens d'équipement des facilités de financement du commerce multilatéral, d'un intérêt mutuel souhaitable, en parallèle avec la négociation de réductions tarifaires commerciales;
- oeuvrer à la mise en oeuvre effective et à l'élargissement des accords de clearing interrégionaux et intercontinentaux;
- identifier des "paquets" de projets d'investissement capables de fournir la base d'un portefeuille élargi mis à la disposition des investisseurs potentiels du Sud et, dans ce cadre, favoriser l'harmonisation des codes d'investissement afin d'éviter de tomber dans une concurrence aux avantages nuisibles aux relations commerciales entre pays africains;
- enfin, se doter d'un minimum d'organismes publics capables de traduire effectivement ces politiques, ou se servir de ceux existants, mais en les débarrassant des "germes" de comportement bureaucratique, source d'inertie paralysante.

12. En conclusion, s'il est patent que les relations Sud-Sud ne peuvent aujourd'hui constituer une alternative substantielle économiquement aux relations Nord-Sud, du fait même qu'elles en dépendent de plus en plus, et que la constitution d'ensembles intercontinentaux structurés en pôles dominants et satellites dominés leur enlèvent leur autonomie, la crise économique mondiale et ses répercussions catastrophiques sur le tiers monde et, en particulier sur l'Afrique, doit inciter à rechercher toutes les opportunités de développement des échanges commerciaux entre les pays du Sud, afin de soulager les effets négatifs des pesanteurs structurelles. L'objectif est de traverser la période de crise actuelle sans dommages irréversibles

mais sans pour autant sacrifier l'avenir. Celui-ci reste, plus que jamais, en ce qui concerne l'Afrique en particulier mais aussi l'ensemble du tiers monde, lié à la mise en pratique de stratégies communes visant:

- la consolidation préalable de l'autonomie des nations ou groupes de nations, afin de réduire les effets négatifs de l'émiettement politique et de gérer au mieux la crise de l'endettement. Cela implique aujourd'hui plus encore qu'hier la constitution d'un pouvoir économique propre et distinct, la réhabilitation d'une vision stratégique globale du développement, la mise en commun des efforts nationaux tant pour la production de compétences que pour la promotion de ressources durables;
- la recherche des espaces d'incompatibilité entre les objectifs du traité d'Abuja et les dispositions des traités régionaux;
- l'évaluation globale du pouvoir de négociation africain face aux autres continents à court et moyen terme.

En bref, détecter dans la crise les éléments d'opportunité redonnant espoir mais sans oublier, comme dit le poète, que "le ciel gris fait l'humilité".

Alger, le 30 août 1993

Notes:

- 1/ L'ensemble des données citées sont tirées des statistiques de la CNUCED ou du GATT.
- 2/ Cf. sur ces analyses.
  - Yachir, F. (1984) "La coopération Sud-Sud, une alternative?" REVUE ALGERIENNE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES, Vol. XXI, No 4.
  - Hulugalle, L. (1990/91) "South-South Trade: A review of developments in the 1980s", PROCEEDINGS OF THE 4TH THIRD WORLD SCIENTIFIC BANKING MEETING, BELGRADE, ECPD/WSHM.
  - Benachenhou, A. (1982) "La coopération Sud-Sud: Le Plan de Lagos et l'indépendance de l'Afrique" AFRICA DEVELOPMENT, Vol. VII, No 1/2, 1982.

**Tableau 1 : Part de l'Afrique dans les exportations et les importations mondiales (%)**

	1970	1975	1980	1985	1988
Exportations	4,1	4,1	4,7	3,3	1,9
Importations	3,4	4,3	3,6	2,9	2,6

Source : "Statistiques de l'industrie en Afrique, 1990", ONUDI.

**Tableau 2 : Par produit**

	1970	1988
Food, beverage & tobaccos		
- Exportations	7,7	3,7
- Importations	3,3	4,4
Crude materials, oils & fats		
- Exportations	7,8	3,2
- Importations	1,4	3,1
Mineral fuels		
- Exportations	14,7	10,5
- Importations	1,7	2,1
Non-ferrous metals		
- Exportations	14,2	4,5
- Importations	0,9	1,0
Manufactured goods		
- Exportations	0,5	0,5
- Importations	4,2	2,5

Source : "Statistiques de l'industrie en Afrique, 1990", ONUDI.



**Tableau 3 : Croissance du volume des exportations**  
(variation annuelle moyenne en %)

	<u>1965-1973</u>	<u>1973-1980</u>	<u>1980-1987</u>	<u>1980</u>
- Toutes économies	9,2	4,9	3,6	6,4
- Membres de l'OCDE	9,5	5,4	3,8	5,2
- Asie de l'Est	10,6	9,4	9,6	11,4
- Asie du Sud	-0,2	4,5	5,4	6,8
- Exportateurs de pétrole (hors URSS)	8,2	-1,8	-6,2	17,7
- Amérique latine et Caraïbes	-0,4	2,2	3,4	10,5
- Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	14,2	-0,2	-1,8	2,7

Source : Banque mondiale "Rapport sur le développement dans le monde 1991", Oxford University Press, STRUCTURE DES EXPORTS/IMPORTS OF AFRICA, cf tableau suivant

**Tableau 4 : Exportations de produits manufacturés des 10 premiers pays en développement**

	<u>Valeur des exportations</u> (M de \$E.U.)	<u>Taux annuel de croissance du volume des exportations</u>	
		<u>1970-1980</u>	<u>1980-1988</u>
Corée, Rép. de Singapour	56,4	23,4	13,7
Hong Kong	27,6	18,2	7,3
Chine	26,6	10,5	11,2
Brésil	22,0	8,3	12,5
Mexique	17,3	18,8	6,0
Yougoslavie	10,4	6,3	19,1
Malaisie	9,9	7,2	0,5
Inde	9,2	15,1	14,8
Thaïlande	8,6	7,5	4,5
	8,0	16,2	17,6

Source : "Rapport mondial Economica - PNUD sur le développement humain 1992", (Paris)